

# INSTITUT DE FORMATION EN ERGOTHERAPIE CHU DE BORDEAUX

## PROJET PEDAGOGIQUE 2007-2008

L'Institut de Formation en Ergothérapie de Bordeaux a été ouvert en octobre 1974, dans le cadre de l'Institut des Métiers de la Santé (IMS) du C.H.U. Il dépend de la Direction du Centre Hospitalier de Pellegrin et de la Direction Générale du CHU de Bordeaux. La gestion et l'administration de l'Institut des Métiers de la Santé sont faites par la Direction Générale du C.H.U. de Bordeaux.

Depuis juin 2002, l'Institut de Formation en Ergothérapie de Bordeaux est agréé par le Ministère de la Santé pour recevoir 30 élèves en 1er cycle chaque année. Cette augmentation d'effectifs a été mise en application à la rentrée 2003. L'IFE de Bordeaux est également habilité à recevoir des étudiants de l'île de la Réunion, des Antilles-Guyane et de Tahiti.

L'Institut de Formation en Ergothérapie est membre de l'Association Européenne ENOTHE (Réseau Européen d'Ergothérapie dans l'Enseignement Supérieur : [www.enothe.hva.nl](http://www.enothe.hva.nl)) et a établi un accord de partenariat avec l'école d'ergothérapie de l'ISEK (Bruxelles).

### **Présentation du projet pédagogique :**

Ce document présente le projet pédagogique de l'IFE pour l'année scolaire 2007-2008, c'est-à-dire les objectifs généraux de formation, les programmes et répartitions des enseignements théoriques, pratiques et des stages, les modalités des évaluations des modules et de validation des stages.

### **Répartition des activités à l'intérieur de l'institut :**

La Direction Médicale de l'Ecole est assurée par Mr.le Pr.BARAT, Chef du Service de Médecine Physique et de Réadaptation du C.H.U. de Bordeaux (Tastet Girard, CH Pellegrin).

Le personnel à temps plein est constitué par :

- |  |  |
|--|--|
| 1- une Directrice Technique :              | - Mme M.Chantal MOREL - Directeur des Soins<br>Cadre de Santé                  |
| 2- deux Ergothérapeutes Moniteurs-Cadres : | - Mr. Christian BELIO - Cadre de Santé<br>- Mr J.Michel CAIRE - Cadre de Santé |
| 3- un Moniteur d'atelier :                 | - Mr.J.Louis SAGAN   |
| 4- une secrétaire :                        | - Mme Brigitte RIEU  |

<b>OBJECTIFS GENERAUX DE LA FORMATION D'ERGOTHERAPEUTE</b>
--

## Compétences à développer pendant la formation en Ergothérapie

Elaborées par ENOTHE et COTEC à Copenhague en 2005 et accessibles sur le site TUNING

**Avertissement concernant la traduction :** Veuillez vous référer au document original en anglais étant donné que de légères différences peuvent survenir lors de la traduction. Certains termes en anglais n'ont pas d'équivalent en français. Ceci s'applique tout particulièrement au terme anglais « occupation » qui a été traduit par « activité(s), activité(s) signifiante(s) et significative(s) » en accord avec la définition consensuelle élaborée par le groupe « Terminologie » d'ENOTHE : « Un groupe d'activités, culturellement dénommées, qui ont une valeur personnelle et socioculturelle et qui sont le support de la participation à la société. Elles comprennent les soins personnels, le travail et les loisirs. »

### Connaissance de l'ergothérapie L'ergothérapeute est capable de :

<b>1</b>	Expliquer les concepts théoriques sous-jacents de l'ergothérapie, et plus spécifiquement la nature occupationnelle des êtres humains et leurs performances dans les activités
<b>2</b>	Expliquer les relations entre la performance dans les activités, la santé et le bien-être
<b>3</b>	Intégrer et appliquer les connaissances pertinentes émergeant des sciences biomédicales, des sciences humaines, psychologiques et sociales, des sciences technologiques et de l'activité humaine, en relation avec les théories de l'activité et de la participation
<b>4</b>	Analyser, dans le contexte d'une société en évolution, la complexité de l'application de théories formelles et de résultats de la recherche en relation avec l'activité
<b>5</b>	S'engager et sensibiliser d'autres professionnels par l'entremise de discussions rationnelles centrées sur l'activité humaine et l'ergothérapie

### Processus de l'ergothérapie et raisonnement professionnel L'ergothérapeute est capable de :

<b>6</b>	Travailler en partenariat individuel ou collectif favorisant l'engagement dans l'activité visant la promotion de la santé, la prévention, la rééducation et la réadaptation, le traitement.
<b>7</b>	Sélectionner, modifier et appliquer des théories, des modèles de pratique et des méthodes appropriées afin de satisfaire les besoins d'activité et de santé des individus/populations
<b>8</b>	Recourir de façon efficace à des raisonnements professionnels et éthiques tout au long du processus d'intervention en ergothérapie
<b>9</b>	Exploiter le potentiel thérapeutique de l'activité signifiante et significative au travers de l'analyse et de la synthèse de l'activité
<b>10</b>	Appliquer et adapter le processus d'intervention en ergothérapie en collaboration étroite avec les individus/populations
<b>11</b>	Œuvrer à rendre l'environnement accessible et modulable ainsi qu'à promouvoir les droits à la participation sociale
<b>12</b>	Collaborer avec différents groupes sociaux à la promotion de la santé et du bien-être de leurs membres par le biais de leur engagement dans des activités signifiantes et significatives
<b>13</b>	Rechercher activement, évaluer de façon critique et appliquer un ensemble d'informations et de preuves garantissant une pratique actualisée et pertinente pour le client
<b>14</b>	Apporter un regard critique sur la pratique de l'ergothérapie afin de s'assurer que l'accent est mis sur l'activité et sur la performance occupationnelle

### Relations et partenariats professionnels L'ergothérapeute est capable de :

<b>15</b>	Travailler selon les principes d'une pratique centrée sur la personne
<b>16</b>	Développer une relation/un partenariat thérapeutique comme base du processus d'intervention en ergothérapie
<b>17</b>	Établir des partenariats, consulter et conseiller les clients, les aidants, les membres de l'équipe et toutes autres personnes impliquées afin de faciliter l'activité et la participation sociale
<b>18</b>	Collaborer avec les clients pour défendre leur droit à satisfaire leurs besoins d'engagement dans des activités signifiantes et significatives
<b>19</b>	Comprendre et respecter les différences individuelles, les croyances culturelles, les coutumes et leur influence sur l'activité et la participation sociale

**Autonomie et responsabilité professionnelle** L'ergothérapeute est capable de :

<b>20</b>	Constituer, conserver et actualiser la documentation relative aux interventions menées en ergothérapie
<b>21</b>	Se conformer aux politiques et procédures locales/régionales/nationales/européennes, ainsi qu'aux normes professionnelles et aux réglementations des employeurs
<b>22</b>	Justifier d'une formation continue tout au long de la vie visant l'amélioration de l'ergothérapie
<b>23</b>	Travailler selon les règles déontologiques et éthiques de la profession, dans le respect du client
<b>24</b>	Faire preuve de confiance dans ses capacités d'auto-gestion, de conscience de soi et de connaissance de ses limites en qualité d'ergothérapeute

**Recherche et développement en ergothérapie et science de l'activité humaine**

L'ergothérapeute est capable de :

<b>25</b>	Identifier les besoins de recherche relatifs à l'activité, l'ergothérapie et/ou la science de l'activité humaine et formuler des questions de recherche pertinentes
<b>26</b>	Démontrer des capacités de recherche autonome, d'analyse critique et d'intégration de la littérature scientifique et d'autres informations pertinentes
<b>27</b>	Comprendre, sélectionner et défendre des démarches et méthodologies de recherche appropriées à l'activité humaine en tenant compte des aspects éthiques
<b>28</b>	Interpréter, analyser, synthétiser et critiquer des résultats de recherche
<b>29</b>	Développer les connaissances liées à l'activité signifiante et significative et à la pratique de l'ergothérapie
<b>30</b>	Diffuser les résultats des travaux de recherche aux personnes concernées

**Gestion et promotion de l'ergothérapie** L'ergothérapeute est capable de :

<b>31</b>	Déterminer et établir des priorités dans les services proposés en ergothérapie
<b>32</b>	Comprendre et appliquer les principes de gestion aux services en ergothérapie incluant la gestion des coûts, l'administration des ressources et de l'équipement et la mise en place de protocoles en ergothérapie
<b>33</b>	S'engager dans un processus continu d'évaluation et d'amélioration de la qualité des prestations en ergothérapie, impliquer les clients de façon appropriée et communiquer les résultats aux personnes responsables
<b>34</b>	Prendre un rôle actif dans le développement, l'amélioration et la promotion de l'ergothérapie
<b>35</b>	Tenir compte des développements des services sociaux et de santé, de la société et de la législation au niveau international, national et local, qui ont un effet sur les prestations en ergothérapie

## VALEURS FONDAMENTALES DE L'ERGOTHERAPIE

- La santé n'est pas seulement l'absence de maladie, mais un état de bien-être physique, mental et social dans le cadre du développement de l'autonomie de la personne.
- L'activité est nécessaire, dans un style de vie équilibré, pour le maintien de la santé.
- L'activité permet de se réaliser et de donner un sens à sa vie.
- L'engagement dans une activité significative permet d'améliorer la qualité de vie.
- L'être humain est capable de se développer, de changer et de donner un sens à sa vie : toute vie vaut la peine d'être vécue dans un développement de son autonomie.
- A travers ses activités, l'être humain interagit avec son environnement matériel et humain.
- Chaque être humain est unique de par son histoire, ses capacités, son environnement et ses projets de vie.
- Il est important pour l'ergothérapeute de prendre en compte les différents aspects de la personne (biologique et physique, psychologique et cognitif, social et culturel), ainsi que son environnement humain et matériel dans l'élaboration de son projet de vie.
- Il est important pour l'ergothérapeute d'aider la personne à développer au maximum son indépendance et son autonomie.
- Il est important pour l'ergothérapeute de s'adapter aux besoins des bénéficiaires dans le cadre d'une relation thérapeutique de coopération mutuelle et dans le respect des règles déontologiques.

## *PREMIER CYCLE DES ETUDES D'ERGOTHERAPIE*

Le premier cycle des études d'ergothérapie doit permettre d'aborder les aspects bio-psycho-sociaux de l'homme sain et les activités qui composent la vie quotidienne, sociale, de loisirs et la vie professionnelle, ainsi que les fondements de l'ergothérapie.

## **OBJECTIFS GENERAUX**

### **MODULE I : METHODOLOGIE GENERALE**

**Objectif** \* Comprendre et utiliser une méthodologie adaptable aux situations de la pratique professionnelle et de la recherche en ergothérapie  
 \* Apprendre et utiliser les bases de la communication orale et écrite à caractère professionnel (initiation à la démarche de recherche scientifique, analyse critique d'articles scientifiques, recherche documentaire, note de synthèse, rapports...).

### **MODULE II : FORMATION A LA RELATION**

**Objectif** \* Acquérir et développer la capacité à établir une relation avec autrui en situation professionnelle (TP et stages). Repérer et comprendre la place et le rôle de l'ergothérapeute au sein d'une équipe pluridisciplinaire auprès du patient et de sa famille.  
 \* Acquérir une connaissance générale des grands courants de pensée en Sciences Humaines et de ses principaux auteurs.  
 \* Se former à une approche culturelle du soin.

### **MODULE III : ANATOMIE- BIOMECANIQUE ET CINESIOLOGIE**

**Objectif** Connaissance de l'homme en mouvement :  
 composantes cinétiques et biomécaniques de l'activité humaine (comprenant l'évaluation des amplitudes articulaires, musculaires et des sensibilités).  
 Cet enseignement est un complément et une synthèse du module d'anatomie de l'année préparatoire à Bordeaux 2.

### **MODULE IV : PHYSIOLOGIE/NEURO-ANATOMIE/NEURO-PHYSIOLOGIE**

**Objectif** Physiologie générale et physiologie nerveuse. Introduction à la pathologie.  
 Cet enseignement est un complément et une synthèse de l'enseignement dispensé au cours de l'année préparatoire de Bordeaux 2 .

### **MODULE V : TECHNOLOGIE**

**Objectif** Connaître les principales techniques liées aux activités artisanales et d'expression.  
 Initiation au travail de comédien (initiation « clown ») et à la gestion d'activités en groupe.  
 Normes d'accessibilité et d'aménagement du domicile, principes de base de la construction.  
 Expérimenter et transposer par des mises en situation ces différentes notions (maniement du fauteuil roulant, manutention de malades, études de l'accessibilité de différents services du CHU et de lieux publics).

### **MODULE VI : METHODOLOGIE PROFESSIONNELLE**

**Objectif** Découvrir le cadre général régissant les actions d'accueil, de soins de personnes malades ou handicapées.  
 Analyser les actions de prévention, de rééducation et de réadaptation  
 Connaître les milieux de vie et d'activités de l'individu  
 Evaluer les avantages et les limites de l'ergothérapie  
 Acquérir les connaissances et les comportements fondamentaux de l'ergothérapeute et les principes du traitement en ergothérapie, incluant l'étude et le maniement d'outils d'évaluation des situations de handicap.

## **FORMATION CLINIQUE :**

Des travaux pratiques en services de soin ainsi que deux stages d'initiation clinique en janvier et mai permettent à chaque étudiant d'aborder l'ergothérapie et la diversité de ses applications pratiques. Ces stages sont l'occasion pour l'étudiant de se familiariser avec le processus d'évaluation en cours dans l'ergothérapie et donnent lieu à la production de documents de synthèse à caractère professionnel (rapport de stage, compte rendu d'entretien, évaluation de l'appareil locomoteur, de l'appareil cognitif., questionnaire de style de vie, analyse d'activité...)

## **ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 1ère ANNEE**

**Lundi 10 septembre 2007**

**Rentrée scolaire**

**SEPTEMBRE à**

**Module I :** Méthodologie de la recherche, recherche bibliographique, initiation aux outils statistiques. Analyse critique d'un article scientifique (en Anglais). Bases de la cognition humaine

**Module II:** Formation à la relation en lien avec le développement de l'enfant. Approche interculturelle de la relation. Introduction aux pathologies de la relation. Psychologie de la santé. Expérience concrète de la dynamique de groupe au travers d'activités supervisées.

**DECEMBRE**

**Module III :** Synthèse anatomie des membres et du rachis

Biomécanique – Evaluation de l'appareil locomoteur (bilan articulaire, musculaire, du tonus de l'équilibre, de la marche et des sensibilités).

**Module IV :** Physiologie et Neuro-Anatomie (descriptive et fonctionnelle)

**Module V :** Formation pratique aux activités :

Analyse des activités manuelles, des activités de la vie quotidienne et professionnelle.

Accessibilité. Initiation à l'ergonomie.

Activités d'expression (expression corporelle, picturale, clown)

***Formation aux gestes de premiers secours***

***Manutention des malades***

**Module VI :** Pathologie médicale et chirurgicale

Approche psycho-sociale et anthropologique du handicap.

Fondements de l'ergothérapie. Principes, moyens, champs d'applications et techniques de l'ergothérapie.

**Travaux dirigés :** Dossier pathologie (septembre à octobre)

Dossier psychiatrie (octobre à novembre)

Synthèse d'ouvrage (novembre à décembre).

Analyse d'activité (novembre à décembre)

Dossier accessibilité (février à mars)

Activités picturales, expression, relaxation, manutention (septembre à juin)

Enquête de terrain (chantier) (mars à avril).

Synthèse d'ouvrage (décembre à février)

**19 au 23 novembre 2007 : Accueil des enseignants et étudiants de l'ISEK (Bruxelles)**

**Vendredi 14 décembre 2007 : Fin des cours**

**17 au 21 décembre 2007 : Evaluations**

**22 décembre 2007 au 6 janvier 2008 : Vacances de Noël**

**Lundi 7 au vendredi 25 janvier 2008 : 1<sup>er</sup> stage d'observation**

**Lundi 28 janvier 2008**

**Reprise des cours**

**JANVIER**

**Module I** : Méthodologie de la recherche : Présentation de travaux de recherche en lien avec la cognition humaine, élaboration d'un projet de recherche, méthodologie d'observation.

**à**

**Module II**: Formation à la relation en lien avec l'expérience acquise pendant le stage.

**Module III** : TP cliniques d'évaluation du handicap. Elaboration de fiches de synthèse.

**AVRIL**

**Module IV** : Neuro-anatomie fonctionnelle.

**Module V** : Poursuite des activités – Accessibilité – Aides-techniques

**Module VI** : Socio-anthropologie – Santé publique – Processus d'intervention et modèles conceptuels en ergothérapie - Traumatologie, introduction à la pathologie.

- **Mercredi 16 avril 2008 : fin des cours**
- **21 au 25 avril : Evaluations**
- **26 avril au 11 mai : Vacances de Printemps**

**Lundi 12 mai au vendredi 30 mai 2008 : 2<sup>eme</sup> stage d'initiation**

**MAI à JUIN**

**Module I à VI - Remise des dossiers en cours et fin des enseignements.**

- **Mardi 17 juin : fin des cours**
- **20 juin au 26 juin : Evaluations écrites et orales (modules 1, 2, 3, 4, 5, 6)**
- **23 juin au 26 juin : Evaluations orales et pratiques (modules 2, 3, 5, 6)**
- **Résultats : vendredi 27 Juin**
- **Rattrapages : jeudi 03 juillet 2008**
- **Résultats : vendredi 4 juillet 2008**

## EVALUATIONS 1<sup>ère</sup> ANNEE

Chaque module ou partie de module peut être validé par un ou plusieurs contrôles écrits, oraux ou pratiques. **Les étudiants ayant obtenu une note au moins égale à 10, à tous les modules** valident leur année scolaire.

Une épreuve de **rattrapage** portant sur **l'ensemble du module** est prévue en cas de note inférieure à 10.

Dans le cas d'un rattrapage, la note obtenue se substitue à la précédente note.

### **Contenu des évaluations de Décembre**

**Module I :**      **Méthodologie générale :**

- évaluation écrite : analyse critique d'un article scientifique et méthodologie

**Module II :**      **Formation à la relation :**

- évaluation écrite sur la partie du module enseignée pendant le trimestre

**Module III :**      **Anatomie-Biomécanique**

- évaluations écrites : membre supérieur / membre inférieur
- évaluation pratique : bilans articulaire et musculaire

**Module IV :**      **Physiologie / Neuro-Anatomie**

- évaluation écrite : physiologie - neuro-anatomie descriptive

**Module V :**      **Technologie 1**

- activités manuelles : contrôle continu

**Module VI :**      **Méthodologie professionnelle.**

- évaluation des dossiers de recherche documentaire et d'initiation méthodologique
- évaluation écrite : pathologie médicale et traumatologique
- évaluation écrite. Note commentée handicap et famille.
- Dossier analyse d'activité
- Dossier psychiatrie

### **Contenu des évaluations Avril et Juin**

**Module I :**      **Méthodologie générale :**

- évaluation écrite de méthodologie
- évaluation orale , et dossier thématique

**Module II :**      **Formation à la relation :**

- évaluation orale sur dossier

**Module IV :**      **Physiologie et neuro-anatomie**

- évaluation écrite

**Module V :**      **Technologie 1**

- activités artisanales : contrôle continu
- évaluation de l'activité animation de groupe et dossier

**Module VI**      **Méthodologie Professionnelle**

- évaluation écrite de méthodologie appliquée
- évaluation écrite sur les modèles conceptuels en ergothérapie
- évaluation écrite de pathologie traumatique
- évaluation orale et dossiers réalisés (rééducation, réadaptation, insertion sociale, professionnelle et synthèse d'ouvrage).

## **2EME CYCLE DES ETUDES D'ERGOTHERAPIE**

Le 2ème cycle des études d'ergothérapie dure deux ans, au cours duquel l'étudiant bénéficie d'enseignements théoriques (cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques) répartis en 9 modules et de stages cliniques.

Certains modules sont enseignés uniquement en 2ème cycle 1ère année (2èA), d'autres uniquement en 2ème cycle 2ème année (3è A), d'autres se poursuivent sur les deux ans (2è A et 3è A).

Les modules se répartissent ainsi :

MODULE VII	:	Technologie 2 (2èA)
MODULE VIII	:	Psychologie, pédagogie, sociologie (2è et 3è A)
MODULE IX	:	Affections neurologiques (2è et 3è A)
MODULE X	:	Psychiatrie (2è et 3è A)
MODULE XI	:	Pathologies ostéoarticulaires et musculaires (2è A)
MODULE XII	:	Gérontologie et gériatrie (2è et 3è A)
MODULE XIII	:	Pathologies diverses (2è A)
MODULE XIV	:	Appareillage (2è A)
MODULE XV	:	Législation (3è A)

Les stages cliniques se répartissent ainsi en 2007 / 2008 :

**2<sup>ème</sup> année :**

- septembre : 5 semaines de stage
- fin janvier-début mars : 5 semaines de stage
- juin-juillet : 6 semaines de stage

**3<sup>ème</sup> année :**

- octobre à décembre: 10 semaines de stage
- mars-à mai: 8 semaines de stage

La validation des stages cliniques s'effectue sur la base de 3 critères :

- la capacité à établir et adapter un projet de traitement ergothérapeutique approprié au cas du patient,
- la qualité de la relation établie par l'élève avec le patient,
- la prestation de l'élève au cours d'un examen pratique de fin de stage similaire à l'épreuve de mise en situation professionnelle du diplôme d'état.

La validation des modules du 2è cycle a été modifiée en 2004 pour les étudiants rentrant en 2è cycle. Les étudiants ayant obtenu une note moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à chaque module ou partie de module enseigné pendant la première année de deuxième cycle sont admis en deuxième année du deuxième cycle. Une épreuve de rattrapage obligatoire est organisée pour les étudiants ayant obtenu une note inférieure à 10 sur 20 à un module ou partie de module. Elle porte sur l'ensemble des modules ou parties de module considérés et comprend pour chacun d'entre eux au moins un contrôle écrit anonyme. Les étudiants doivent alors obtenir aux épreuves de rattrapage une note égale ou supérieure à 10 sur 20 pour être admis en deuxième année de deuxième cycle. Toutefois, les étudiants qui, à l'issue des épreuves de rattrapage, conservent, pour un module ou une partie de module, une note inférieure à 10 sur 20 peuvent être admis en deuxième année du deuxième cycle et doivent, au cours de cette deuxième année, valider le module non acquis pour pouvoir se présenter aux épreuves du diplôme d'Etat.

Au cours du 2ème cycle, les étudiants doivent réaliser un mémoire de fin d'études qui sera soutenu lors du passage du diplôme d'état d'Ergothérapeute . C'est un travail écrit individuel d'un minimum de 40 pages hors annexes. Le mémoire est centré sur l'ergothérapie soit au travers d'une *recherche fondamentale*, soit au travers d'une *recherche appliquée*. Le mémoire de fin d'études s'intègre dans une démarche d'initiation à la recherche. Le mémoire se définit par une réflexion personnelle de l'étudiant, reposant sur un questionnement, une analyse, une démarche comparative, une expérimentation, une discussion ...

Le mémoire s'intègre dans une démarche d'analyse de pratique et de professionnalisation.

## **OBJECTIFS DU 2EME CYCLE**

Ce cycle prépare l'étudiant au Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute. L'étudiant devra donc y acquérir les connaissances essentielles pour sa future profession, mais aussi la maturité et la réflexion nécessaires à tout thérapeute.

### **Module VII Technologie 2 Ergonomie et analyse des activités, Réadaptation**

**Objectifs** Acquérir une méthodologie d'analyse de situation dans la pratique de l'ergothérapie. En lien avec son expérience de stage ou à partir d'études de cas, l'étudiant doit pouvoir analyser en quoi l'activité proposée est signifiante et significative pour la personne ayant une déficience, une incapacité ou vivant une situation d'handicap. Cette démarche d'observation et d'analyse s'intègre dans l'élaboration de processus de soin en ergothérapie. S'ouvrir sur la science de l'activité humaine et sur des technologies nouvelles et novatrices. Ce module est dans la continuité du module VI (méthodologie professionnelle).

### **Module VIII Psychologie, pédagogie, sociologie**

**Objectifs** Connaître l'homme dans son développement, dans ses fonctions mentales et dans sa vie de relation. Développer la capacité à établir une relation professionnelle avec autrui, à réfléchir sur les différentes interactions lors de l'exercice professionnel, à savoir se positionner en tant qu'ergothérapeute vis-à-vis du patient, de sa famille, de l'institution. Cet enseignement vise à amener l'étudiant à réfléchir et à verbaliser sur son vécu, en lui apportant des grilles de compréhension (éléments de savoir et de méthode). De plus ce module s'ouvre sur la science de l'activité humaine et poursuit l'acquisition des principes de méthodologie scientifique dans le but de la rédaction du mémoire du diplôme d'état. Ce module est en lien avec le module I (méthodologie générale) et module II (formation à la relation).

### **Module IX Affections neurologiques**

**Objectifs** Sensibiliser l'étudiant à la démarche neurologique et lui faire acquérir les connaissances pathologiques de base nécessaires à l'exercice de l'ergothérapie dans ses dimensions fonctionnelles, relationnelles et réadaptatives en neurologie.

### **Module X Psychiatrie**

**Objectifs** Donner à l'étudiant les bases essentielles à la compréhension des mécanismes normaux et pathologiques du fonctionnement mental. Il est étroitement lié à l'enseignement de la psychologie et à l'enseignement clinique. Il doit permettre à l'étudiant de trouver sa spécificité dans la relation avec le patient et de répondre aux demandes explicites ou latentes de ce dernier, dans le cadre de la prescription. Enfin, il doit permettre au futur professionnel de se situer au sein d'une équipe.

### **Module XI Pathologies ostéo-articulaires et musculaires**

**Objectifs** Permettre à l'étudiant, à partir des connaissances nécessaires de la pathologie ostéo-articulaire et musculaire, d'élaborer des démarches thérapeutiques visant à l'optimisation des fonctions de postures, de déplacement et de gestualité.

### **Module XII I Gériatrie et gérontologie**

**Objectifs** Amener l'étudiant à prendre conscience que le vieillissement comporte des aspects spécifiques, d'ordre physiologique, psychologique et social et lui donner les moyens d'y répondre au cours de son exercice ergothérapeutique.

### **Module XIII Affections diverses**

**Objectifs** Transférer les acquis de la méthodologie professionnelle et de la mise en place de processus d'intervention spécifiques en ergothérapie pour des affections cardio-vasculaires et respiratoires, déficits sensoriels, cancer et sida.

### **Module XIV Appareillage**

**Objectifs** Connaître le fonctionnement des différents types de prothèses et orthèses en vue d'en permettre l'intégration. Concevoir et réaliser des appareillages en vue du maintien ou de l'amélioration des capacités fonctionnelles du sujet.

### **Module XV Législation et déontologie**

**Objectifs** Permettre d'acquérir la connaissance du statut professionnel face aux diverses modalités d'exercice et de déontologie.

## ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 2<sup>ème</sup> ANNEE

### 1<sup>er</sup> semestre

**Lundi 3 septembre 2007 :**  
**Mardi 9 octobre 2007**

- **Rentrée universitaire: stage à plein temps (5 semaines)**
- **Rentrée universitaire à l'IFE**

**OCTOBRE**

**Module VII:** Science de l'activité humaine, Aides-techniques, Réadaptation, Préparation aux techniques d'entretien.  
Dossier « analyse critique d'articles » en anglais (avec étudiants de 1<sup>ère</sup> année)

**NOVEMBRE**

Dossier « fauteuil roulant »  
**Module VIII :** Psychologie, Introduction à la psychopathologie, Dossier « deuil et handicap »

**DECEMBRE**

Dossier conduite de projet «Accueil des étudiants ISEK»  
**Module IX :** Neurologie périphérique: pathologie et ergothérapie ; Neurologie centrale : tout le programme de pathologie- sauf IMC, ergothérapie en neurologie centrale ; Neuro-psychologie : clinique et ergothérapie.

**JANVIER**

**Module X :** Psychiatrie de l'adulte psychoses et névroses – approche de l'ergothérapie en psychiatrie.  
**Module XI :** Traumatologie : ergothérapie, Rhumatologie – Amputés : pathologie et ergothérapie - Brûlés .  
**Module XII :** Introduction à la Gériatrie-Gérontologie  
**Module XIV :** orthèses : théorie et pratique – appareillage des amputés

- **19 au 23 novembre 2007 :** Accueil des enseignants et étudiants de l'ISEK (Bruxelles)
- **Vendredi 23 novembre :** Journée « Handicap et Famille »
- **22 Décembre 2007 au 6 janvier 2008 inclus :** vacances de Noël (2semaines)
- **Lundi 7 janvier 2008** Rentrée universitaire
- **Vendredi 18 janvier :** fin des cours
- **Semaine du 21 au 25 janvier:** évaluations

---

### 2<sup>ème</sup> semestre

- **lundi 28 janvier au 7 mars 2008 :** **stage à plein temps (5 semaines, plus 1 semaine de vacances)**

**Lundi 10 mars au 30 mai 2008 :**

**Module VII :** Ergonomie – Réadaptation

**MARS**

Dossier « mise en situation »  
Dossier « étude de cas , pratique fondée sur les preuves »

**AVRIL**

**Module VIII :** Psychologie  
Dossier « Synthèse d'ouvrage » en lien avec le mémoire  
**Module IX :** Ergothérapie en Neurologie centrale. Neuro-psychologie : ergothérapie

**MAI**

**Module X:** Pathologie psychiatrique, Ergothérapie en psychiatrie, conduites addictives – autisme  
**Module XII :** Ergothérapie en psycho-gériatrie  
**Module XIII :** Le processus d'intervention en ergothérapie : déficiences visuelles - cardiologie – douleur – cancerologie.

- **19 avril au 4 mai 2008 inclus :** Vacances de Pâques (2 semaines)
- **Semaine du 2 au 6 juin 2008 :** évaluations et rattrapages
- **Lundi 9 juin au 25 juillet 2008 :** stage à plein temps ( 6 semaines, plus 1 semaine mémoire)
- **Mardi 2 septembre 2008 :** reprise des cours à l'IFE (3<sup>ème</sup> année)

## EVALUATIONS 2<sup>ème</sup> ANNEE

### 1<sup>er</sup> semestre

#### MODULE VII : Technologie 2

- Dossier « analyse critique d'articles » en anglais
- Dossier fauteuil roulant

#### MODULE VIII : Psychologie-Sociologie

- Dossier en psychologie « Deuil et handicap »
- Dossier conduite de projet «Accueil des étudiants ISEK»

#### MODULE IX : Neurologie

- Evaluation écrite : connaissances de la pathologie et questions en ergothérapie en neurologie périphérique ou tétraplégie

#### MODULE XI : Affections ostéo-articulaires et musculaires

- Evaluation écrite : connaissances de la pathologie et questions en ergothérapie soit amputés, soit rhumatologie (PR , pathologies du rachis), soit brûlologie.

#### MODULE XIV : Appareillage

- Evaluation pratique d'orthèses : question traitée devant un jury
- Evaluation écrite sur l'ensemble du module

=====

### 2<sup>ème</sup> semestre

#### MODULE VII : Technologie 2

- Dossier de réadaptation : « mise en situation »
- Dossier « étude de cas , pratique fondée sur les preuves »

#### MODULE VIII :Psychologie-Sociologie

- Dossier « synthèse d'ouvrage » et avancée des travaux intermédiaires pour le mémoire: écrit et présentation powerpoint devant un jury .

#### MODULE IX : Neurologie

- connaissances de la pathologie et questions en ergothérapie en neurologie centrale et / ou en neuro-psychologie (hémiparésie, TC, parkinson, SEP, SLA)
- Dossier domotique

#### MODULE X : Psychiatrie

- une évaluation écrite sur l'ensemble du module : pathologie
- une évaluation écrite sur l'ensemble du module : ergothérapie

#### MODULE XII : Gériatrie et Gériatrie

- une évaluation écrite sur l'ensemble du module : pathologie
- une évaluation écrite sur l'ensemble du module : ergothérapie

#### MODULE XIII :Affections diverses

- Deux évaluations écrites portant sur l'ensemble du module : déficience visuelle, douleur, cancerologie, cardiologie, handicap et famille.

## ORGANISATION DES ENSEIGNEMENTS 3<sup>ème</sup> ANNEE

- 4 septembre au 5 octobre 2007 : cours à l'IFE :

**SEPTEMBRE**

**Module VIII** : Pédagogie - Communication: Science de l'Activité Humaine, recherche en ergothérapie et suivi du mémoire, analyse de pratique

**OCTOBRE**

**Module IX** : Neurologie pédiatrique: pathologie et ergothérapie

**Module X** : Ergothérapie en psychiatrie

**Module XII** : Géro-nto-psychiatrie, ergothérapie en psychogériatrie

**Module XV** : Législation de l'ergothérapie

**Remise du 1<sup>er</sup> écrit intermédiaire du mémoire : jeudi 20 septembre 2007**

**4 et 5 octobre 2007 : Journées « Expériences en Ergothérapie » à Montpellier**

**1<sup>er</sup> au 3 octobre 2007 : Seminaire Science de l'Activité Humaine (Pr Gail Whiteford)**

- lundi 8 octobre au 21 décembre 2007: stage (10 semaines)

**Semaine du 19 au 23 novembre : Accueil des enseignants et étudiants de l'ISEK**

**Vendredi 23 novembre 2007 : journée : « Handicap et Famille »**

- 22 décembre 2007 au 6 janvier 2008 : Vacances de Noël

**Lundi 7 janvier 2008 :**

**Reprise des cours à l'IFE :**

**Module VIII** : Pédagogie - Communication:

Analyse de pratique et suivi des mémoires

**Module IX** : Ergothérapie auprès des enfants IMC

- Etudes de cas de neurologie centrale en commun avec l'IFMK

**Module X** : Psychiatrie- Pedopsychiatrie - Ergothérapie en psychiatrie : Etudes de cas

**Module XII** : Géro-ntologie et Gériatrie - Psycho- gériatrie

**Module XV** : Législation de l'ergothérapie -Santé publique

Législation sociale – législation du travail – Exercice en libéral

**JANVIER**

à

**MARS**

**Remise du 2<sup>e</sup> écrit intermédiaire du mémoire : jeudi 21 février 2008**

- 25 février au 7 mars 2008: Evaluations
- 10 mars au 9 mai 2008 : Stage (8 semaines, plus 1 semaine de vacances)

**Semaine du 12 au 16 mai 2008 : Semaine de vacances**

- 19 au 23 mai 2007 : Analyse de pratique  
Préparation au D.E  
Evaluations de rattrapage
- fin mai/début juin 2008 : Travail personnel
- Jeudi 5 juin 2008 : Synthèse de la formation  
Remise du mémoire pour le Diplôme d'Etat
- 11 au 18 juin 2008 : Préparation au DE par petits groupes
- semaine 23 au 27 juin 2008 : Diplôme d'Etat

## **EVALUATIONS 3ème ANNEE**

### **MODULE VIII : Pédagogie Communication**

- présentation écrite et orale du 1<sup>er</sup> Ecrit intermédiaire du mémoire (début octobre)
- présentation écrite et orale du 2<sup>e</sup> Ecrit intermédiaire du mémoire (fin février- début mars)

### **MODULE IX : Neurologie**

- évaluation écrite : étude de cas IMC (février)
- évaluation de neurologie : mise en situation professionnelle (fin février- début mars).

### **MODULE X : Psychiatrie**

- évaluation écrite : une étude de cas de psychiatrie (fin février )
- évaluation orale de psychiatrie : mise en situation professionnelle (fin février- début mars).

### **MODULE XII: Gérontologie et gériatrie**

- évaluation écrite: étude de cas (fin février- début mars)

### **MODULE XV : Législation**

Deux évaluations (fin février- début mars)

- une évaluation écrite sur la législation sociale et le droit du travail
- une évaluation orale sur la législation de l'ergothérapie, la déontologie et l'éthique.

**INSTITUT DE FORMATION EN ERGOTHERAPIE DE BORDEAUX**  
**PLANNING DES STAGES ANNEE 2007/2008 et DEBUT ANNEE SCOLAIRE 2008/2009**

<p>STAGE 2<sup>ème</sup> année 2007    o</p> <p>STAGE 2<sup>ème</sup> année 2008    o</p> <p>STAGE 2<sup>ème</sup> année 2008    o</p>	<p>▪ <b><u>PROMOTION 2EME ANNEE 2007/2008</u></b></p> <p>1 STAGE DE 5 SEMAINES : 3 SEPTEMBRE AU 5 OCTOBRE 2007</p> <p>1 PERIODE DE 6 SEMAINES : 28 JANVIER AU 7 MARS 2008 (5 SEMAINES STAGE + 1 SEM CONGE)</p> <p>1 PERIODE DE 7 SEMAINES : 9 JUIN AU 25 JUILLET 2008 (6 SEMAINES STAGE + 1 SEM MEMOIRE)</p>
<p>STAGE 3<sup>ème</sup> année 2007    o</p> <p>STAGE 3<sup>ème</sup> année 2008    o</p>	<p>▪ <b><u>PROMOTION 3EME ANNEE 2007/2008</u></b></p> <p>1 PERIODE de 11 SEMAINES : 8 octobre au 21 decembre 2007 (10 SEMAINES STAGE, 1 SEM. IFE)</p> <p>1 PERIODE DE 9 SEMAINES : 10 MARS AU 9 MAI 2008 (8 SEMAINES STAGE + 1 SEM CONGES )</p>
<p>STAGES 1<sup>ère</sup> année 2008        o</p> <p>STAGE début 2<sup>e</sup> année 2008 o</p>	<p>▪ <b><u>PROMOTION 1ERE ANNEE 2007/2008</u></b></p> <p>2 STAGES DE 3 SEMAINES : 7 AU 25 JANVIER 2008 ET DU 12 AU 30 MAI 2008</p> <p>1 STAGE DE 5 SEMAINES: 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE AU 3 OCTOBRE 2008</p>

ANNEE CIVILE 2007    1 <sup>ère</sup> année				ANNEE CIVILE 2008    1 <sup>ère</sup> année								2008 2 <sup>e</sup> année	
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct
				7___25 (1 <sup>ère</sup> A)				12__30				1-----	- 3
ANNEE CIVILE 2007    2 <sup>ème</sup> année				ANNEE CIVILE 2008    2 <sup>ème</sup> année								2008	
Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct
3----- au--	-5			28	-----	---7			9--- au	-----25			
ANNEE CIVILE 2007    3 <sup>ème</sup> année				ANNEE CIVILE 2008    3 <sup>ème</sup> année								2008	
	8-----	-----au-----	----- 21			10-----	-----au-----	-- 9					

